



Dossier du BHI N° S1/5517/USA

**LETTRE CIRCULAIRE 40/2015**  
**10 juin 2015**

**DEMANDE D'ACCREDITATION DE « THE HYDROGRAPHIC SOCIETY OF AMERICA »  
(THSOA) EN VUE D'OBTENIR LE STATUT D'OBSERVATEUR EN TANT  
QU'ORGANISATION INTERNATIONALE NON-GOUVERNEMENTALE**

Référence A: Résolution de l'OHI 5/1957 telle qu'amendée – *Relations de l'OHI avec les autres organisations*

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

1. Le Comité de direction a reçu cette année une demande d'accréditation de « The Hydrographic Society of America » (THSOA) en vue d'obtenir le statut d'observateur en tant qu'organisation internationale non gouvernementale (OING), conformément aux termes de la référence A.
2. La THSOA est composée de près de 600 personnes physiques et morales qui œuvrent dans le domaine de l'hydrographie ou d'activités connexes de par le monde entier. De nombreux membres de la THSOA participent déjà activement au programme de travail de l'OHI en tant qu'intervenants invités à titre d'experts et aux efforts collectifs de renforcement des capacités en tant qu'employés de sociétés commerciales participantes.
3. La THSOA a été créée en 1980 et réunit des personnes physiques et morales du secteur commercial maritime, des administrations et des universités de par le monde. La THSOA comprend quatre sections locales de ses membres couvrant Houston, le sud-est des Etats-Unis (Louisiane, Mississippi, Alabama et Florida), la côte ouest (Alaska, Washington, Oregon, et Californie) et l'Amérique latine (comprenant le Mexique, les Caraïbes et jusqu'au Chili et à l'Argentine). La THSOA offre un forum d'échange et de promotion des sciences hydrographiques et de la technologie *via* ses Conférences hydrographiques biennales. Ces importantes conférences incluent une participation internationale significative pour la diffusion des nouvelles sciences et technologies hydrographiques. Parallèlement à chaque conférence hydrographique de la THSOA, des ateliers de formation de courte durée sont organisés sur différentes technologies hydrographiques, particulièrement pour fournir des mises à niveau pédagogiques à court terme pour les hydrographes en activité.
4. La THSOA est directement impliquée dans le renforcement des capacités par son soutien aux hydrographes potentiels *via* le financement d'étudiants en sciences marines dans le cadre d'un programme de la THSOA de promotion d'étudiants qui les met en contact avec l'industrie hydrographique.
5. Au plan universitaire, la THSOA attribue aux étudiants des bourses pour leurs études hydrographiques à tous les niveaux de compétence en matière hydrographique - catégories A et B et jusqu'au doctorat en hydrographie. Conjointement avec l'« American Congress on Surveying and Mapping (ACSM) », la THSOA fournit un appui substantiel pour les examens THSOA/National Society of Professional Surveyors (NSPS) et l'homologation subséquente des hydrographes étasuniens qui satisfont aux normes de catégorie A ou B élaborées par le comité international OHI/FIG/ACI sur les normes de compétence pour les hydrographes.

6. La demande de la THSOA a été dûment examinée par le Comité de direction qui a conclu que la THSOA répond aux exigences d'accréditation en tant qu'OING telles que décrites dans la résolution de l'OHI 5/1957 telle qu'amendée, en ce que :

- elle a le profil d'une organisation internationale non gouvernementale, représentant des particuliers et des organisations des continents américains ayant un intérêt dans les levés des milieux aquatiques,
- les objectifs et les fonctions de la THSOA sont en accord avec les objectifs de l'OHI, tels que définis dans l'article II de la Convention relative à l'OHI,
- elle dispose d'un organe de direction, d'un haut responsable et d'un secrétariat autorisés, en vertu de son acte constitutif, à parler au nom de ses membres,
- elle continuera, comme à présent, à contribuer de manière substantielle aux travaux de l'OHI.

7. Les Etats membres sont priés de bien vouloir examiner la demande de la THSOA en vue de son accréditation et de soumettre toute objection ou commentaire qu'ils souhaiteraient formuler **avant le 15 août 2015**. Le Comité de direction informera ultérieurement la THSOA du résultat de sa consultation des Etats membres de l'OHI.

Veillez agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma haute considération,

Pour le Comité de direction,



Robert WARD  
Président